L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUIN 1875. — 49ème Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 25 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No 62 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Les Granges des Etats-Unis et les sociétés de coopération anglaises.

Il y a en ce moment une très grande gêne financière en Angleterre. Le nombre des faillites le prouve assez. Cela indique aussi qu'il y a gêne commerciale et par conséquent un ralentissement considérable dans les rapports des industriels anglais avec les négociants étrangers. Ce ralentissement vient-il d'une trop grande abondance d'articles manufacturés en égard aux débouchés actuels, ou d'un changement de besoins parmi les clients de la Grande-Bretagne? Cela ne pourrait-il pas venir aussi de ce que les conditions d'échange d'un côté sont trop défavorables quand de l'autre, cependant, les bénéfices ne dépassent pas ce qu'on doit raisonnablement attendre des chances ordinaires du commerce? Il peut y avoir de tout cela à la fois dans les souffrances signalées en Angleterre et en Amérique. On se plaint à Londres, on se plaint à Manchester; on se plaint aussi à New-York et dans tout le Nord et le Nord-Ouest des Etats-Unis, et sur les deux bords de l'Atlantique on s'ingénie à trouver un remède à cette décourageante atonie.

Les Anglais comme les Américains sont des gens pratiques dont l'habitude est d'aller vite en affaires et dont l'esprit, par conséquent se révolte promptement contre les obstacles qui les entravent et encore mieux contre les obstacles qui les empêchent. C'est à cet esprit de pratique qu'il faut attribuer, dans les Etats-Unis, la fondation de ces Granges d'Etat dont l'attention se porte sur tous les sujets d'économie imaginables, afin d'arriver à des réformes utiles dans l'intérêt de tous. Toutes ces diverses Granges ont donné lieu à l'organisation d'une Grange Centrale ou Nationale dont le caractère est de représenter les besoins généraux du pays surtout les besoins qui se font sentir parmi les populations rurales.

Autrefois on voyait sans émotion de certaines classes industrielles, faibles de nombre mais fortes d'activité et d'audace, exploiter toutes les autres et prospérer à leurs dépens tout en ayant l'air de s'occuper, avec une sollicitude sincère, de leurs désirs et de leurs besoins. Aujourd'hui, cette exploitation n'est plus possible ou du moins elle dure peu. L'esprit d'économie domine à peu près partout, et si quelque part il y a oppression, il y a aussi l'intelligence qui s'en irrite, et qui la sape aussitôt qu'elle a fait sentir un peu trop lourdement.

Si donc nous avons les Granges en Amérique, les Anglais ont leurs sociétés coopératives qui ont en vue à peu près le même objet. Des deux côtés de l'océan on veut simplifier les opérations du commerce de manière à ce que chaque partie contractante ou échangeante y trouve un avantage égal. Ce serait fort beau en effet de supprimer les bénéfices de spéculation ou d'accaparement et de livrer à tout le monde au plus bas prix possible ce dont tout le monde peut avoir besoin. Ce serait bien là l'âge d'or des nations et le vrai temps de l'abondance en toutes choses. On ne verrait plus de compétitions ruineuses, plus de jalousies de fabriques ou de métiers et plus d'ambitions ayant leur base sur les fautes ou les infortunes d'autrui. On a dit souvent que l'extension des rapports commerciaux était le meilleur remède contre ces guerres de politique ou de vanité nationale qui déciment les populations, arrêtent leur essor et souvent les détruisent; et cela est vrai. Plus les relations se multiplient entre les peuples, moins il y aura de guerres, jusqu'à ce qu'enfin il n'y en ait plus du tout, les intérêts plus forts que les mauvais sentiments y mettant d'invincibles obstacles. Alors seulement il y aura progrès et progrès réel dans l'humanité.

Il s'agit aujourd'hui de nouer des relations intimes entre les Granges des Etats-Unis et les sociétés de coopération anglaises, et les dernières dépêches télégraphiques nous apprennent qu'une tentative va être faite par ces sociétés dans ce but. Les Granges ont beaucoup de produits à expédier au dehors, ce sont les produits naturels du sol américain. Les sociétés de coopération anglaises ont besoin de ces produits, mais elles veulent aussi expédier les leurs. De là un échange forcé des uns contre les autres. Or, pourquoi ces échanges n'auraient-ils pas lieu directement sans l'intermédiaire de maisons, dites maisons de commerce, factoreries ou autres, qui accaparent les matières et ne les remettent pas mais les revendent à des prix bien au-dessus de leur valeur naturelle.

Les sociétés de coopération proposent donc de se passer de ces intermédiaires fâcheux et d'opérer directement avec les Granges auxquelles les navires anglais marchands seraient consignés. Les produits manufacturés seraient ainsi offerts non par la spéculation à la spéculation, mais par la production même à la production au grand avantage des deux parties. Plus de commissions, plus de factures exagérées, plus de représentations fausses, plus de mensonges commerciaux, mais appréciation simple et vraie du travail et des frais dans la production et l'expédition.

Les Granges de leur côté en feraient autant. Leurs navires arriveraient en Angleterre avec les chargements demandés par les sociétés et les prix exigés seraient simplement aussi ceux du travail producteur dégagé de tout esprit de fraude ou de lucre indu. Il est clair que des échanges pratiqués de cette manière feraient l'abondance et le bien être des deux côtés. Chaque nation ne se livrant alors qu'à l'industrie qui lui serait la plus naturelle et la plus facile sans s'inquiéter de questions de commerce ou de fluctuations de prix, produirait énormément et les crises commerciales seraient à jamais conjurées.

Notons bien qu'un état de choses pareil, inauguré dans les relations internationales, amènerait bien vite une réforme dans les pratiques douanières et la question de protection disparaîtrait pour ne plus laisser debout que la question de revenu qui est bien la moins embarrassante des deux, car le revenu peut se tirer de partout et se combiner très facilement avec les vrais intérêts du pays sans les compromettre ou leur nuire.

Notons bien encore que cela mettrait fin à ces scandales qui ont surpris le monde à toutes les époques et qui l'étonnent plus aujourd'hui que jamais à en juger par les procès que la douane de New York vient d'intenter à plusieurs grandes maisons de commerce qui la [illegible] on ne sait depuis combien [illegible].

The Co-operative News.—Sous ce titre a paru hier le premier numéro d'un journal hebdomadaire dont l'utilité et l'à-propos ne seront contestés par personne, car il indique dès ses premières lignes qu'il est tout entier consacré à défendre les intérêts du commerce et de l'industrie agricole. Ce journal faisait réellement besoin dans un temps où la guerre et le radicalisme ont fait dominer tant de principes outrés et d'idées fausses. Nous saluons donc le *Co-operative News* comme un auxiliaire important dans la discussion des questions d'économie, de commerce et de finances, et nous félicitons notre confrère, M. John B. Robertson, d'avoir eu le courage d'entreprendre une tâche ardue et l'esprit de discerner dans le chaos moral où la société est plongée ce qui pouvait encore contribuer à son salut et à sa régénération. Les bureaux du *Co-operative News* sont rue Carondelet No 61.

Un nouvel assassinat à Colfax.

Le shérif lynché.

Il parait que les héros de 1873 tiennent à conserver leur bonne réputation. Nous traduisons ce qui suit du Natchitoches *Vindicator* du 19:

"Shaw, l'homme au cœur noir, le lâche assassin, connu, sous les beaux jours de la domination nègre dans la paroisse de Grant, comme un des meneurs, instigateurs et coadjuteurs de l'émeute de Colfax en 1873, vient de commettre un meurtre diabolique et pour lequel il mérite d'être pendu immédiatement. Voici les faits:

M. J. P. Herring, vieux et paisible citoyen de cette paroisse qui avait été quelque peu fermier sur les bords de la Rivière Rouge, faisait une tournée dans les campagnes pour réparer les moulins, les machines, etc.... car c'était là son métier. Il passa par Colfax, ce repaire de radicaux, où il échangea un cheval contre celui d'un nègre qui lui donna en retour de l'argent et un pistolet. Il est à supposer qu'il montra que sa bourse était bien garnie et qu'il avait une centaine de piastres.

Herring se rendit ensuite dans la paroisse de Catahoula où il trouva quelque occupation. C'est là que Shaw avec une bande de nègres parut nanti d'un warrant qui l'accusait d'avoir volé un cheval. [illegible] fonctions de shérif par la grâce de Kellogg, retourna à Colfax avec son prisonnier qui n'y reparut plus.

Après un certain délai, ses amis ne le voyant plus revenir se mirent à sa recherche et alors le bruit courut que les nègres et Shaw avaient tué et enterré un blanc près de Colfax. Le corps fut trouvé et exhumé et on reconnut Herring. Il avait reçu un coup de feu dans le dos et avait été dépouillé de ses vêtements et de tout ce qu'il avait. Ensuite il avait été jeté sur les bords de la route dans un trou où il avait servi de pâture aux cochons et aux busards.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Paroisse St-Jacques, 24 juin 1875.

Messieurs les Rédacteurs.

Faisant de la villégiature depuis quelques jours dans la paroisse St-Jacques, je crois devoir vous tenir au courant de ce qui s'y passe, pour ne pas rompre entièrement toutes mes relations avec l'*Abeille* et m'exposer à contracter des habitudes d'oisiveté.

Les récoltes ne sont pas avancées pour la saison; la sécheresse a nui beaucoup à la pousse, mais le mal n'est pas si grand qu'il ne puisse être réparé. Depuis samedi dernier il y a eu chaque jour des *ondées*, qui ont fait un bien incalculable aux plantations. Malheureusement, les pluies ont été partielles et certaines portions seulement de la paroisse en ont profité. Les planteurs, cependant, ont bon espoir que le temps tournera tout à fait à l'orage et qu'il y aura ce qu'on appelle ici une *avalasse*, autrement dit une pluie torrentielle, qui mettra de l'eau dans tous les champs et qui détrempera suffisamment la terre.

Quoiqu'à St-Jacques on cultive généralement la canne à sucre, il y a aussi quelques planteurs riziers. Ceux-ci ont encore plus souffert de la sécheresse, à cause de la baisse rapide et extraordinaire du fleuve, qui ne leur permet plus de noyer leurs champs de riz.

La semaine dernière la Cour de District de St-Jacques était en session avec le juge radical Flaggs au fauteuil, un des juges les plus bornés dont la Louisiane reconstruite soit affligée.

Le cas des nègres, qui s'étaient insurgés sur l'habitation Aymar et qui avaient refusé d'obéir à un jugement de Cour, tirant sur un *posse comitatus* conduit par un député shérif et tuant un homme, a été jugé, mais d'une façon peu satisfaisante.

Le juri était très mal composé et surtout fort ignorant.

Sur six accusés, quatre ont été acquittés d'emblée, et les deux derniers, les chefs du mouvement, auraient été également acquittés, si le juri n'avait commis en rendant son verdict une erreur si grossière, que le juge Flaggs a été bien obligé de déclarer qu'il n'y avait pas eu de jugement.

Pour vous donner à peu près une idée de la force des juris nègres, nous vous dirons que dans un cas récent, où un homme de couleur, accusé du crime de viol sur la personne d'une jeune femme également de couleur, avait été mis en jugement, le juri, en rendant son verdict, ne s'est pas contenté de se prononcer pour la culpabilité, mais a décidé, en même temps, que la condamnation devait être de quatre-vingt-dix-neuf ans de travaux forcés au pénitencier de Bâton-Rouge. Le coupable est âgé d'une trentaine d'années.

Il y a eu presqu'une tragédie à St-Jacques dans le courant de la semaine dernière.

M. Brou, jeune homme aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent, ayant eu une querelle, au sujet de quelques comptes de bateau qu'il était chargé de collecter, avec un M. Thiberge, a reçu de celui-ci cinq coups de poignard et a été si grièvement blessé qu'on a désespéré tout d'abord de le sauver. La nature et sa constitution vigoureuse ont triomphé, cependant, et l'on a lieu de croire maintenant que tout danger est passé.

Le malheureux jeune homme a cinq blessures comme nous l'avons dit: deux à l'avant-bras droit, une à la main gauche, une à la poitrine et une autre à l'abdomen.

M. Thiberge avait été arrêté, mais il a été mis en liberté à la requête de la victime, M. Brou déclarant qu'il avait été l'agresseur.

Lundi dernier, peu s'en est fallu qu'il n'y eût une petite émeute sur l'habitation Burnside, (ancienne habitation Armant) où l'on emploie un certain nombre de chinois. Dix-huit des fils du Céleste-Empire ont résolu d'ouvrir le ventre à l'économe-gérant et auraient peut-être mis leur criminel projet à exécution si, celui-ci, ayant été averti de ces *chinoiseries*, n'y avait mis bon ordre, en demandant protection aux autorités paroissiales.

Un constable nègre a été envoyé aussitôt à la rencontre des belliqueux fumeurs d'opium, la branche d'olivier symbolique en main; mais il est revenu passablement déconcerté, racontant que les dix-huit chinois, sans respect pour la loi, avaient osé porter la main sur sa personne sacrée. Un *posse comitatus* a donc été formé sous la conduite d'un député-shérif et les dix-huit émeutiers ont été arrêtés et mis sous les verrous.

St-Jacques n'est pas aussi pauvre qu'il en a l'air, malgré les effets d'une guerre désastreuse et huit années d'un régime de spoliation et de honte. Il vient d'en donner une preuve éclatante. Qu'on fasse appel à la charité des St-Jacquois; et ils sauront toujours trouver quelques dollars au fond de leur bourse pour répondre dignement à cet appel! Il en est ainsi d'ailleurs dans toute la Louisiane, et je suis fier de proclamer qu'il n'y a pas de peuple qui pratique mieux l'hospitalité et qui soit animé de sentiments plus généreux.

J'ai eu le plaisir, samedi soir et dimanche, d'assister à un concert sacré et à une foire donnés à St-Jacques au bénéfice de l'église paroissiale.

C'était un véritable événement, car depuis sept années il n'y avait pas eu de fête publique d'aucune sorte. La recette a été de dix-huit cents piastres. En déduisant les frais il reste un bénéfice net de $1500.

Le concert sacré a obtenu beaucoup de succès. Madame Blache, messieurs Météyé, Bremer et Flandry de la Nouvelle-Orléans avaient bien voulu faire tout exprès le voyage de St. Jacques pour prêter le concours de leur talent aux amateurs de la paroisse.

Pour la foire, on avait dressé des tentes à quelque distance de l'église, et les tables, abondamment pourvues d'excellentes choses, étaient servies par des dames et des jeunes filles.

En les voyant si charmantes on souhaitait malgré soi d'avoir l'appétit de Gargantua, et comme elles souriaient aux consommateurs, chacun s'évertuait d'avoir faim et soif pour consommer le plus possible.

M. l'abbé Rousse, curé de la paroisse, a dû être satisfait du résultat.

Une foire à la campagne ne ressemble en rien à une foire de ville. Il y a plus de laisser-aller, plus de franche gaieté, et aussi,—détail important en cette saison,—plus d'air et d'espace.

Je dois dire que la population de couleur a contribué beaucoup au succès de cette foire. Il y avait des bazars à part pour son usage et elle s'est conduite en cette circonstance d'une manière qui lui fait honneur.

Il y a toujours de bien braves cœurs à St. Jacques, que la pauvreté,—cette pierre de touche de l'humanité,—a éprouvés sans les corrompre.

Vienne une seule année favorable, et cette paroisse, si riche avant la guerre, reprendra la place qu'elle a occupée et qu'elle a perdue, et sa vieille population créole se piquera comme par le passé de donner aux autres paroisses de la Louisiane l'exemple du progrès, tout en restant scrupuleusement fidèle à ses anciennes traditions d'honneur et de probité.

A. R.

—La Société protectrice des animaux s'est réunie hier dans le local de la Société d'acclimatation, 19, rue de Lille, pour y étudier contradictoirement, d'après les études de MM. Sorel et Decroix, l'usage alimentaire de la viande de cheval.

Ce débat, qui rappelait tant de souvenirs du siége, avait attiré beaucoup de monde; les dames étaient presque en majorité.

Il est résulté de cette discussion qu'il n'y a aucun inconvénient à manger les chevaux sains tués par accident.

Il y a danger à se nourrir des chevaux morts de maladie.

Enfin, ce qui est plus important, l'hippophagie ne pourra jamais être qu'un incident ou une ressource éventuelle, parce que le cheval jeune et sain rapportera toujours beaucoup plus d'argent à son propriétaire comme animal de travail que comme bétail de boucherie.

[illegible] Dimanche, 27 du courant, [illegible] de l'Ordre [illegible] dans la salle de M. Vr Poupé, coin de la Réunion des Anis, aux abattoirs. Le [illegible] commencera à 7 heures du matin.

Festival du [illegible].—Les compagnies de Pompiers Pennsylvania No 18 et Crescent No 24 donneront conjointement un grand festival, dimanche 27 juin et dimanche 11 juillet. [illegible] aux membres des deux compagnies pour les billets d'entrée qu'ils ont eu la gracieuseté de nous faire parvenir.

Orleans Rowing Club.—Ce club célèbrera son [illegible] anniversaire aujourd'hui vendredi. Nous le remercions bien sincèrement de l'invitation qu'il nous a transmise.

Passagers arrivés par le steamer Merida des ports mexicains:

G. W. Wilson, G. H. Stein, Dr. E. M. Hagewich, Chas. Blechs, Mme G. Hagewich et fille, M. Langenschelds, J. M. Sabal, femme et fille, Mme V. Copeager, M. Sabatia, Mme Frese, E. L. Plumb, M. Lavrada, G. G. Durante, G. Shultz, G. Kuhn, A. [illegible], colonel R. A. Mazis, G. Tobias, A. [illegible], M. Pastor, T. F. [illegible], H. Campbell, D. E. Braverman, A. R. Death, A. Lopez et fils, F. Lambert et fils.

Excursions du Dimanche par le Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile.

Voici le tarif que vient d'établir la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile pour les excursions du dimanche, aller et retour, aux villes de bains:

Pour la Baie St. Louis	$1.75
" la Passe Christian	2.00
" Mississippi City	2.50
" Biloxi	3.00
" Ocean Springs	3.25
" East Pascagoula	3.50

On revient le même jour.

Jos. B. Hubbard.—Il faut y aller pour y croire, et franchement nous n'y croyions pas avant de nous être rendus nous-même au coin des rues Remparts et Perdido. Il y a là des meubles de toute beauté qui se vendent à des prix d'une surprenante modicité. C'est que M. Jos. B. Hubbard veut se retirer des affaires, qu'il liquide, et qu'il a hâte d'écouler son stock.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un meurtre à Barataria.

Hier matin, deux hommes de couleur demeurant au Bayou Barataria, se sont pris de querelle et l'un d'eux, recevant un coup de couteau dans la région du cœur, a été tué presqu'instantanément. Nous n'avons pas encore de détails sur cette affaire. Nous savons seulement que les autorités de la paroisse Jefferson ont pris des mesures pour faire arrêter le meurtrier.

Les deux bills d'allocations.

Nos lecteurs se souviennent, sans doute, de l'histoire scandaleuse des deux bills d'allocations, signés et promulgués l'un après l'autre par le gouverneur *de facto*.

Ils se souviennent probablement aussi que les sieurs Antoine et Hahn, les présidents des deux Chambres de la Législature panachée, avaient déclaré tous les deux sous serment, que le premier de ces bills était un faux, et que c'est à la suite de cette déclaration que le second bill a été produit par M. Kellogg et promulgué.

Cette affaire avait fait du bruit, comme chacun sait, et le Grand Juri s'en était saisi. Son terme allait expirer, malheureusement, et il n'a eu que le temps de décréter la mise en accusation d'un individu, le sieur Drury, membre radical de la Chambre et s'est ajourné, en recommandant à son successeur de continuer l'enquête avec vigueur.

Quand le nouveau Grand Juri a été formé, le juge Brangher de la Cour Supérieure Criminelle, en expliquant aux jurés la nature de leurs devoirs, a renouvelé la même recommandation.

Nous avions eu lieu de croire tout d'abord que le Grand Jury actuel n'avait tenu aucun compte de ces recommandations. Il paraissait n'y plus songer, et quoique de temps à autre le chroniqueur de l'*Abeille* s'efforçât de stimuler son zèle et de rafraîchir sa mémoire, il semblait décidé à laisser tomber cette affaire.

Tel n'était pas le cas, cependant. Dans ces derniers jours le Grand Jury était occupé à une œuvre mystérieuse, et nous apprenons qu'il s'agissait de l'affaire du faux bill d'allocations.

Une trentaine de témoins ont été examinés; les preuves de falsification étaient évidentes; mais, comme il a fallu nécessairement, le bill en question, le second secrétaire d'Etat Deslondes a informé tranquillement le Grand Juri que ce bill avait disparu, qu'on l'avait volé, qu'il ne savait plus ce qu'il était devenu, etc. etc.

C'est on peu sérieux, mais ce serait encore plus curieux si le sieur Deslondes n'était pas mis en accusation pour incapacité et pour mauvaise administration des affaires publiques.

Il nous semble que les bills, faux ou non, ne doivent plus se perdre quand ils ont été enfermés dans le bureau du secrétaire d'Etat.

C'est ce que le Grand Juri a pensé et ce qu'il ne s'est pas gêné pour dire.

La justice sera donc toujours frustrée dans notre pauvre Louisiane, tandis que la fraude et le mensonge triompheront!

AUTRE TENTATIVE POUR SAUVER NEWTON.

Le fameux bill pour le changement de juridiction

On tient évidemment beaucoup à sauver Alex. Newton du gibet; mais parmi ceux qui se font indirectement ou directement les champions et les défenseurs du meurtrier de Bourdonnay, nous sommes étonné de trouver M. Estilette, l'orateur de la Chambre conservatrice et M. A. P. Field, qui remplit les fonctions d'avocat-général et dont le devoir est de poursuivre les criminels au nom de l'Etat et de la société.

Le fameux bill frauduleux qui accorde le bénéfice d'un changement de juridiction à Newton et qui l'envoie dans la paroisse St-Jean-Baptiste se faire acquitter, sous le prétexte ridicule que la plupart des témoins de la défense se trouvent dans la dite paroisse et qu'ils n'ont pas les moyens de venir en ville, est en ce moment en possession du secrétaire particulier du gouverneur *de facto*.

Nous avons déjà renseigné suffisamment nos lecteurs sur la légalité de ce bill, qui a été adopté par la Chambre Hahn à la session régulière, et qui a passé le sénat, à la session extraordinaire seulement.

Nous avons dit aussi, qu'à la suite de ce que nous voulions bien appeler une erreur et un malentendu, le dit bill avait été enregistré par M. Trevezant, greffier de la Chambre conservatrice, quoique le bill n'ait jamais été présenté à cette Chambre pendant la session extraordinaire, et que les conservateurs, réunis en caucus, aient décidé que si le bill était présenté il le rejetteraient.

Nous ne savions pas tout, cependant, car il nous restait à apprendre que ce bill illégal était signé par M. Estilette comme Orateur de la Chambre, et que c'est M. Estilette qui l'a présenté directement à Kellogg, en lui recommandant de le promulguer sans retard, ce que le *de facto* a eu la décence de ne pas faire jusqu'à présent.

Nous nous demandons quel intérêt M. Estilette peut avoir dans l'acquittement de Newton et quel rôle il joue dans cette affaire?

Nous apprenons encore autre chose, à savoir: que M. Field, qui était d'abord opposé à la promulgation d'un pareil bill, a changé d'idée et paraît favoriser actuellement l'accomplissement de cette monstruosité, se rappelant sans doute le procès des frères Olivier, défendus par lui, avec tant de succès devant un jury nègre de la paroisse Jefferson.

Nous sommes fâché d'être obligé de convenir, que relativement au bill pour le changement de juridiction, celui qui se conduit avec le plus de dignité, entre l'Orateur de la Chambre, le procureur-général et le gouverneur *de facto*, est décidément M. Kellogg.

On se rappelle que la Cour Suprême doit se prononcer sur des questions soulevées par les avocats de la défense, avant que l'arrêt de la Cour Criminelle Supérieure puisse être mis à exécution.

Dans le cas où elle accorderait une nouvelle audition de cause, on profiterait probablement de l'occasion pour se prévaloir du bill frauduleux.

En attendant, tout cela est bien malpropre!

Prudence du Quatorzième [illegible].

Pendant l'orage d'hier le fluide électrique a fait ses farces. Il y a eu du beaucoup de mal heureusement.

Il a d'abord causé une [illegible] sur le fil télégraphique, entrant [illegible] moyen de se conduire dans le [illegible] de la place Jackson.

Par bonheur l'opérateur n'était pas présent, sans cela il est probable qu'il aurait été réduit à l'état de [illegible], qui avait voulu faire [illegible] avec Jupiter Tonnant.

La foudre a ensuite [illegible] le grand dôme de la [illegible] Cathédrale, [illegible] dans la douve en face de la rue Orléans, et [illegible].

Il est [illegible] que la foudre [illegible] les [illegible] avait [illegible].

Un Boxeur.—Les [illegible] une histoire [illegible]. Il y a [illegible] brillante, qui [illegible] chercher [illegible] sa femme et son enfant [illegible] tune lui sourit à ce point qu'il [illegible] tête de 60,000 florins. [illegible] comme milliardaire, il [illegible] dans son pays natal, [illegible] et son enfant [illegible] en venue.

[illegible]

Le [illegible] des [illegible] Lewe.

L'examen [illegible] de [illegible] Gerald, alias [illegible], d'Auguste [illegible], de Wm. Moran, de Wm. Reilly, de Frederic Miller, de James Driscoll et de Patrick Dooley, accusés du meurtre de James Lowe, avait été commencé, hier matin, devant la Cour Municipale du Second District, présidée par intérim par M. Gardinal en remplacement du juge Shaw.

Plusieurs témoins à charge ayant négligé de comparaître, M. Gardinal remplissant les fonctions de juge, a renvoyé l'affaire à samedi matin.

Les Voudous.

Les Voudous ou Vaudous, ont eu, avant hier et hier soir, leurs orgies annuelles sur les bords du lac Pontchartrain.

Un grand nombre de curieux se sont rendus à Milneburg dans l'espoir d'assister de loin à l'ignoble spectacle.

Les Voudous nous sont venus d'Afrique avec l'importation des esclaves et ont conservé leur culte idolâtre au milieu de la civilisation.

Ils constituaient une puissance occulte il y a une trentaine d'années, et à cette époque, papa et maman Voudou régnaient véritablement et commandaient à de nombreux séides.

Les Voudous adorent la couleuvre sacrée, et c'est maman Voudou, qui, à l'instar de la Pythonisse de Delphes, est chargée d'interpréter aux croyants les volontés du reptile qu'elle tient enfermé dans un [illegible].

Aujourd'hui le culte des Voudous n'existe plus que de nom en Louisiane et sert simplement de prétexte à d'abominables orgies.

Marie Laveau, l'ancienne reine, devenue vieille et infirme, s'est convertie au catholicisme, nous assure-t-on, et elle est remplacée par maman Frazie qui est actuellement l'interprète d'une sorte de serpent empaillé auquel on donne le nom pompeux de "couleuvre sacrée."

Il y a parmi les blanchettes de blancs qui prétendent appartenir à la secte des Voudous et qui prennent part aux orgies, oubliant tous les souvenirs de leur enfance et renonçant volontairement à la civilisation pour s'allier à la barbarie.

Il faut espérer qu'un jour viendra où l'on ne permettra plus une pareille honte et où l'on mettra fin aux orgies du 23 juin, tolérées jusqu'à présent par l'effet de l'habitude.

TEMPERATURE.—24 juin 1875.

Thermomètre de C. Dumamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	76	24
12 M.	84	29
3 P. M.	84	29
6 P. M.	82	28

LE SCARABÉE DE LA POMME DE TERRE.

Le *Sun* consacre au scarabée du Colorado un long article dont nous détachons ce qui suit:

Certains fermiers des environs passent la charrue sur leurs pommes de terre et ensemencent leurs champs de maïs, au lieu de détruire les scarabées. D'autres parlent d'abandonner entièrement la culture des pommes de terre. Cela est inutile si l'on adopte les moyens convenables de détruire le scarabée. En d'autres portions du pays, où cet insecte a pullulé depuis des années, on n'a pas abandonné la culture et il n'y a de bonnes raisons de l'abandonner nulle part. Mais il faut tuer les scarabées, ou ils détruiront la récolte.

Il y aura probablement cette saison trois lignées de scarabées, la dernière restant en vie pendant l'hiver sous forme de scarabées, comme les punaises ordinaires des citrouilles et des melons, se cachant sous l'écorce de vieux arbres ou dans les granges à l'approche du froid, et y demeurant jusqu'au printemps. Le scarabée femelle qui a survécu pendant l'hiver cherche la première feuille de pomme de terre qui apparaît et dépose une masse à l'intérieur; dès que l'œuf éclot, les petites larves, de forme ovale et de couleur jaune, se mettent à dévorer rapidement les feuilles. C'est sous cette forme que l'insecte fait les plus grands dégâts; le scarabée à l'état parfait mangeant très peu. Par un temps sec, on peut enlever les larves des feuilles avec un balai. Celles tombant sur le terrain chaud et desséché périront, car elles ne peuvent se traîner qu'à une très petite distance, et elles sont tuées par la chaleur de la terre et du soleil. Mais cette méthode n'est bonne que quand les plants sont tout à fait jeunes, et elle est impraticable par un temps humide.

Le plus sûr moyen de destruction est l'empoisonnement par le vert de gris. Aucune conséquence fâcheuse ne résultera de l'emploi de ce poison violent si l'on prend les mesures de précautions nécessaires. Il n'en faut qu'une très petite quantité pour détruire les larves, et le premier soin doit être par conséquent de trouver une méthode de distribution sur les plantes sans gaspillage inutile. On peut opérer la distribution par l'eau, mais il faut alors agiter constamment le mélange, sans quoi le vert de gris descendrait au fond du vase.

Il vaut mieux employer la farine, dont les qualités les plus inférieures répondront à l'objet visé. Une livre de vert de gris mêlée à 15 livres de farine est une bonne proportion, mais il faut avoir soin de bien opérer le mélange également. Si ce mélange est répandu sur les feuilles de pommes de terre le matin, alors qu'elles sont humides de rosée, il adhérera, et les larves ne pourront manger sans avaler quelques parcelles de poison, ce qui est la mort certaine pour elles. Pour opérer le mélange, versez la farine et le vert de gris dans un baril ou un vase profond et remuez avec un bâton, en évitant de respirer la poussière qui se dégagera. On peut d'ailleurs acheter le mélange tout préparé à la machine, ce qui vaudra mieux encore.

Un seau d'étain d'une contenance de 2 quartes, recouvert simplement à un lattis de 1 à 4 pieds de long, fera un bon distributeur. Le fond du seau devra être perforé de trous nombreux, juste assez grands pour laisser passer le mélange en fines parcelles. Il est inutile d'appliquer le poison avant que les larves aient commencé à manger les feuilles. Ne le répandant trop tôt on s'expose à ce qu'il soit enlevé par les pluies; il faut donc attendre que les larves aient commencé leur festin. L'opération peut se faire très rapidement et ne demande pas un coûteux appareil. Il faut répandre la poudre de préférence le matin, quand la rosée n'a pas encore été humée par le soleil et qu'il ne fait pas de vent. Il se peut qu'une seconde application soit nécessaire, une semaine après la première; c'est ce qu'indiquera l'examen des plants. Les cultivateurs de l'ouest, qui connaissent bien les habitudes de l'insecte, ne savent leurs pommes de terre de la destruction moyennant une dépense de 5 dollars de vert de gris par acre.

Les plantes n'absorbent pas les substances minérales, le vert de gris, peu après avoir touché le sol devient une substance inerte aussi inoffensive que le sable. Des millions de boisseaux de pommes de terre ont été traités par le vert de gris, et l'on n'a pas découvert un seul cas d'accident provenant de cette cause.

Départ pour la Nouvelle-Calédonie.—Le départ du transport l'*Orne* pour la Nouvelle-Calédonie est définitivement fixé au 1er juin prochain.

Ce bâtiment emportera 294 individus, dont 250 condamnés pour crimes de droit commun et 34 pour participation aux événements du 18 mars.

Parmi ces derniers figure Billioray, ancien membre de la Commune, que son état maladif avait retenu jusqu'à présent à l'île de Ré. C'est sur sa demande qu'il est envoyé à Nouméa.

Les autres sont des soldats plus ou moins obscurs de la grande insurrection, et desquels il n'y a rien à dire; un cependant, le nommé Marlotte-Pouley, pris dans quelques traits particuliers: ancien comédien, Narcisse Pouley appartenait, avant la guerre, au Théâtre Parisien de la rue de Lyon, où il jouait l'emploi de grand premier rôle de drame.

Sous la Commune, il fut nommé officier dans le 187e bataillon des fédérés. C'est lui qui arrêta M. l'abbé Loris, curé de Saint-Leu. Il prit une part très active à la défense d'Issy. Pendant le conseil de guerre il a été accusé d'avoir ordonné l'incendie des maisons formant l'angle des rues Royale et Faubourg Saint-Honoré, mais ces faits n'ont pas été prouvés.

Après la défaite de l'insurrection, Pouley se réfugia chez la nommée Hortense Machu, cette horrible mégère que les conseils de guerre de Versailles ont condamnée à la peine de mort. Il y fut découvert quelques semaines après et arrêté en même temps que la précédente. Le 19e conseil de guerre le condamna à la déportation simple. Des considérations de santé ont fait retarder son départ jusqu'à ce jour.

Particularité bizarre. Cet homme a la poitrine entièrement couverte par un tatouage représentant une effigie de [illegible] de [illegible]. Devant les juges il prétendit [illegible] de pure fantaisie; mais [illegible] crurent que l'artiste [illegible] la figure de Jésus [illegible].

[illegible] Commune, le sieur [illegible], qui avait [illegible] au meurtre des [illegible] Dubois, [illegible] de la Villette.

Loge Rose du [illegible].

Les frères et sœurs [illegible] de la LAREE [illegible].

J. A. [illegible]

PHOTOGRAPHIES.

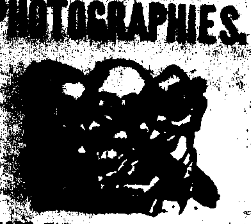

SEULEMENT $1.50,

[illegible] au No [illegible] rue [illegible].

Perdu.

[illegible]

Tirage de [illegible].

[illegible]

JAMES B. GUTHRIE, [illegible]

Taxes et Licences.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Bureau des commissaires de la Dette consolidée.

HOTEL DE VILLE,

[illegible]

LES SOURCES CHAUDES.

(HOT SPRINGS).

[illegible]

SOURCES DE BLADON.

[illegible]

Dr. ALFRED MERCIER,

[illegible]

PRINTING.
EUREKA OFFICE
[illegible] STREET

Maison établie en 1836.
CASSIDY & MILLER,
[illegible]

[illegible]

Fête des [illegible] d'été.

[illegible]

Société de [illegible] de 1875.

APPEL AU PUBLIC.

[illegible]

W. J. BEHAN, [illegible]
[illegible] MONTGOMERY, [illegible]
[illegible] A. BELL, [illegible]
[illegible] PUTNAM, [illegible]
[illegible] ADAMS, [illegible]
[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

Chaussures.

LE MAGASIN ROUGE!

M. LION,

ERNEST CABAUD,

[illegible]

D. Chassaneuve à Vie.

PIERRE PAVIA,

[illegible]

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles

[illegible]

MEUBLES.

J. BESCA,

[illegible]

Wm. H. SHEPARD,

Agent général pour la vente de la Machine à laver, patentée, de Florence.

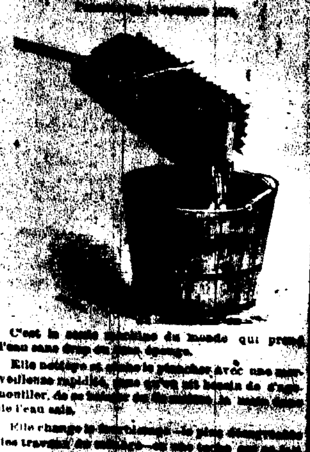

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans [illegible].

[illegible]

$1000.00

[illegible]

Payez vos Licences.

On les délivre à très bas prix — CHEZ —

J. BRETTE,

14 - - rue St. Charles - - 14

[illegible]

Chien perdu.

[illegible]

Au Public.

[illegible]

JEAN JOSEPH [illegible]

Avis.

Mme LÉOPOLD ST. GERMAIN, [illegible]

Perches à cercles! Perches à cercles!

50,000 PERCHES [illegible]

J. C. MURPHY & CO.

Cow Peas! Cow Peas!

1500 SACS COWPEAS, [illegible]

J. C. MURPHY & CO.

[illegible] GERONIMO [illegible]

[illegible]

A. C. LEWIS, [illegible]

[illegible] JOSEPH [illegible]

[illegible] 124 RUE DU CANAL.

Collége Commercial de Delhaes

[illegible]

LEVI [illegible]

$50, $100, $500, $1000,

[illegible]

ALEX. FROTHINGHAM & CO.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND [illegible]

Propriétés à vendre et à louer

A vendre.

[illegible]

To let, from the 1st. of July 1875.

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

[illegible] New York. [illegible] New Orleans.

Vor. MAIGNAN,

NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

[illegible]

23 et 25 - - - rue Bienville - - - 23 et 25

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions

No 71, RUE DE CHARTRES.

[illegible]

F. HAEHNEL.

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

[illegible]

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUBE & CO.

[illegible]

DÉPOT central des célèbres REMÈDES DE A. A. PEYCHAUD.

68 RUE DE CHARTRES,

[illegible]

Loge de la Nouvelle-Orléans

CASPAR LUSSE,

[illegible]

THEOPHILE DUBOIS,

Courtier en Marchandises.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Restaurants, Hôtels, &c.

Grand' Ile.

PENSION PRIVÉE.

[illegible]

Baie St-Louis.

[illegible]

VOICI LE MOMENT!

VETEMENTS

A des prix encore réduits.

La plus vaste stock d'articles [illegible] et de modes les plus récentes offert aux chiffres réduits suivants.

CHEZ

LÉON GODCHAUX,

[illegible] RUE DU CANAL

[illegible]

JOS. DAVID,

[illegible]

Avis.

L'[illegible] NEW ORLEANS SANITARY [illegible]

[illegible]

HOTEL SHADY GROVE,

à BILOXI, (Mississippi.)

Mr. URBAIN RAMBAUD [illegible]

[illegible]

HOTEL DE L'EUROPE,

à Biloxi.

[illegible]

RESTAURANT et HOTEL

De Joseph Paclman,

[illegible]

Restaurant des Quatre-Saisons.

[illegible]

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

[illegible]

J. A. LACROIX,

[illegible]

A [illegible]?

[illegible]